

**Contact: Johannes Kleis: +32 (0)2 789 24 01**  
**Date: 21/09/2012**  
**Reference: PR 2012/026**

## **Vers une interdiction des commissions pour les conseillers financiers?**

La Commission des affaires économiques et monétaires du Parlement européen pourrait mercredi prochain, 26 Septembre, voter l'interdiction des commissions pour les intermédiaires financiers commercialisant des produits de placement auprès des particuliers. A la veille du vote sur la Directive concernant les marchés d'instruments financiers, le Bureau Européen des Unions de Consommateurs appelle les députés européens à adopter cette mesure, car elle seule peut contribuer à mettre un terme aux pratiques qui sont en vigueur à grande échelle lors de la vente de produits de placement, et qui sont déloyales pour les consommateurs.

Ces commissions sont en effet la principale source des conflits d'intérêts chez les intermédiaires financiers. Elles constituent un frein au conseil sur des produits qui répondent d'abord aux besoins de leurs clients ; au lieu de cela, les commissions poussent à conseiller les produits qui rapportent le plus aux vendeurs, au détriment des intérêts des consommateurs.

Monique Goyens, directrice générale du BEUC, a déclaré:

« Pour la plupart des gens, un bon conseil est essentiel quand il s'agit de prendre des décisions d'investissement. Mais trouver un bon conseil, c'est comme chercher une aiguille dans une botte de foin parce que les commissions influencent le comportement des conseillers en les incitant à favoriser d'abord leurs propres intérêts. »

« Les opposants à une interdiction prétendent que les consommateurs ne sont pas prêts à payer pour obtenir des conseils. Ils oublient de dire que les investisseurs paient déjà, à leur insu, pour les conseils qu'ils reçoivent, par le biais des frais et des commissions annuels sur les produits. En outre, à l'heure actuelle, ils ne peuvent pas être assurés que le produit qui leur est proposé est bien celui qui leur convient et pas seulement celui qui rapporte le plus à celui qui le leur conseille. »

FIN